



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... • (Page 07)

Economie

L'UEMOA salue les performances économiques et financières du Togo

Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé s'est entretenu ce samedi 23 mai 2026 avec le président de la Commission ... • (Page 04)

Confier la finance à l'IA

Quels sont les risques réels ?

Hallucinations, empoisonnement des données, monoculture algorithmique; les vulnérabilités de l'IA appliquée à la finance sont réelles. Surtout, il n'est pas certain ... • (Page 08)

Inauguration d'un Centre de traitement post-récolte • (Page 03)

Le cacao d'excellence prend racine à Kessibo-Abrewankor



Le ministre de l'Économie et de la Veille stratégique, Badanam Patoki et le Secrétaire général du CCFCC, Enselme Gouhoun

Togo

Le FMI ouvre la voie à un décaissement de 110,8 millions USD

Le Fonds monétaire international (FMI) et les autorités togolaises ont conclu un accord au niveau des services ... • (Page 02)

PME/PMI

African Lease Togo et la SFI unissent leurs forces pour renforcer leur financement

La Société Financière Internationale (SFI), branche du Groupe de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, et African Lease ... • (Pages 04)

Burkina Faso

Dix événements économiques et financiers majeurs qui font rayonner les initiateurs

Depuis quelques années, le Burkina Faso s'impose comme un véritable carrefour de réflexion, d'innovation et de promotion économique. Cette dynamique est largement ... • (Page 06)

Secteur informel dans l'espace UEMOA • (Page 06)

La CCR-UEMOA valide une étude stratégique pour accélérer la formalisation



Coupe du Monde 2026

Quel impact économique réel ?

Du 11 juin au 19 juillet se tiendra la Coupe du monde de football masculin, réputée pour être l'événement sportif le plus suivi du monde. Comme à chaque fois, beaucoup de bruit sera fait au ... • (Page 11)

CANALBOX

88 66

Coût de l'appel : 20FCFA

NOUVEAU !
INTERNET FIBRE RAPIDE & ILLIMITÉ
SOUSCRIVEZ EN LIGNE

SCANNEZ ICI
OU RENDEZ-VOUS SUR

Q | CANALBOX-SOUSCRPTION.CPAY.TG



Togo

Le FMI ouvre la voie à un décaissement de 110,8 millions USD

Le Fonds monétaire international (FMI) et les autorités togolaises ont conclu un accord au niveau des services pour les troisième et quatrième revues du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit. Une fois approuvé par le Conseil d'administration du FMI, cet accord permettra au Togo d'accéder à environ 110,8 millions de dollars supplémentaires.

• Joël Yanclo

Programme jugé globalement satisfaisant. À l'issue des discussions menées à Washington puis à Lomé entre le 11 et le 19 mai 2026, les services du FMI et les autorités togolaises sont parvenus à un accord au niveau des services concernant les troisième et quatrième revues conjointes de l'accord conclu au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC). Cet accord reste soumis à l'approbation du Conseil d'administration du FMI ainsi qu'au respect des procédures en vigueur au sein de l'institution financière internationale. En cas de validation, le Togo pourra bénéficier d'un décaissement supplémentaire de 80,74 millions de droits de tirage spéciaux (DTS), soit environ 110,8 millions de dollars américains. Le nouveau financement porterait à 220,2 millions de DTS, soit près de 302,2 millions de dollars, le montant total des ressources déjà mobilisées dans le cadre du programme. Selon le chef de mission du FMI, Tidiane Kinda, les résultats enregistrés dans la mise en œuvre du programme demeurent globalement positifs. La majorité des critères de réalisation quantitatifs fixés pour les troisième et quatrième revues ont été respectés, à l'exception d'un critère pour chacune des deux revues. Les progrès enregistrés sur le front des



réformes structurelles sont également salués. Depuis l'achèvement de la deuxième revue, sept des huit repères structurels prévus ont été atteints. Ces avancées concernent notamment le renforcement de la gestion des finances publiques, l'amélioration de la transparence budgétaire ainsi que le suivi des entreprises publiques. Le FMI souligne également que les objectifs relatifs aux dépenses sociales et à la protection des populations les plus vulnérables ont été atteints, démontrant la volonté du gouvernement togolais de préserver les acquis sociaux tout en poursuivant les ajustements budgétaires nécessaires.

Résilience face à un environnement international incertain

L'évaluation du FMI expose la résilience de l'économie togolaise dans un contexte marqué par de multiples incertitudes internationales. En 2025, la croissance économique du pays s'est établie autour de 6 %, soutenue principalement par la bonne performance du secteur des services. Dans le même temps, l'inflation a poursuivi sa modération, contribuant à main-

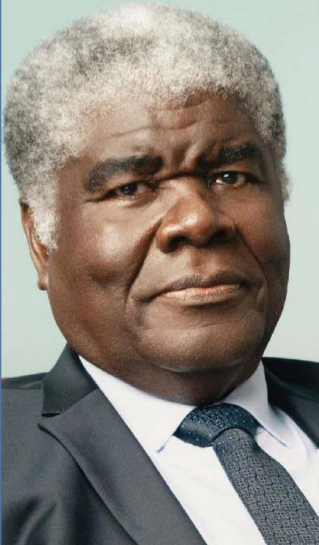
tenir un environnement macroéconomique relativement stable. Toutefois, les perspectives pour 2026 apparaissent plus contrastées. Le FMI anticipe un ralentissement temporaire de l'activité économique accompagné d'une remontée de l'inflation. Cette évolution est largement attribuée aux conséquences de l'aggravation des tensions géopolitiques mondiales, notamment au Moyen-Orient, qui exercent une pression sur les prix de l'énergie et des produits alimentaires. Ces chocs externes pourraient accentuer les tensions sociales et budgétaires, tout en augmentant les risques liés à l'endettement et à la stabilité financière. Face à cette situation, le FMI insiste sur la nécessité de maintenir une discipline budgétaire rigoureuse et une gestion prudente du financement public. Les performances budgétaires enregistrées en 2025 constituent néanmoins un motif de satisfaction. Le déficit budgétaire a été ramené à 3,2 % du PIB grâce à une meilleure maîtrise des dépenses publiques, malgré des recettes fiscales légèrement inférieures aux prévisions. Le gouvernement togolais reste engagé à atteindre l'objectif communautaire de déficit de 3 % du PIB d'ici 2027. Cette trajectoire reposera notamment sur une mobilisation accrue des recettes internes et sur la poursuite des réformes visant à améliorer l'efficacité de la dépense publique. Le FMI estime également que le renforcement du secteur financier, la réduction des vulnérabilités bancaires, l'amélioration de la gouvernance publique et la modernisation des entreprises d'État, particulièrement dans le secteur de l'énergie, seront déterminants pour soutenir une croissance durable portée par le secteur privé.

Image du jour

BOAD
DEVELOPMENT DAYS

GRAND TÉMOIN
Robert BEUGRE MAMBE
Premier Ministre
République de Côte d'Ivoire

11 & 12 JUIN 2026
LOMÉ-TOGO



AUX DÉCIDEURS ...

Le temps de la souveraineté financière

À Lomé, les ministres des Finances de l'OHADA ont ouvert un chantier décisif : celui de l'autonomie financière de l'organisation. Derrière les réformes annoncées se joue bien plus qu'une simple question budgétaire. C'est l'avenir d'un instrument majeur de l'intégration africaine qui se dessine désormais entre souveraineté, innovation et responsabilité collective.

Depuis sa création en 1993, l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires s'est imposée comme l'un des piliers les plus solides de l'intégration juridique africaine. Grâce à ses actes uniformes, elle a contribué à sécuriser les investissements, moderniser les systèmes juridiques et améliorer le climat des affaires dans plusieurs États du continent. Pourtant, malgré son importance stratégique, l'OHADA demeure fragilisée par une réalité persistante : sa dépendance financière.

Les ministres ont reconnu que l'organisation ne peut durablement poursuivre sa mission en reposant sur des contributions étatiques irrégulières ou sur des financements extérieurs souvent incertains. Cette lucidité était nécessaire. Car aucune institution d'intégration ne peut prétendre porter les ambitions économiques d'un continent sans disposer de ressources stables, prévisibles et souveraines.

Les retards de contributions fragilisent le fonctionnement des institutions de l'OHADA, ralentissent certaines réformes et limitent la capacité de projection de l'organisation. Dans un contexte international marqué par les tensions économiques, les contraintes budgétaires et les nouvelles priorités nationales, il devient illusoire de croire que le modèle actuel peut encore suffire.

Mais au-delà du constat, ce sont surtout les orientations proposées qui méritent l'attention. L'idée d'un financement autonome à travers une redevance OHADA, la création d'un fonds de dotation, la numérisation du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou encore l'implication accrue des acteurs économiques traduisent une volonté de rupture avec les schémas traditionnels. Pour la première fois, l'organisation semble vouloir bâtir une véritable ingénierie financière adaptée aux réalités africaines.

Cette évolution est stratégique. Elle consacre une nouvelle vision de l'intégration : une intégration qui ne dépend plus exclusivement de l'aide extérieure, mais qui s'appuie sur ses propres capacités économiques, ses marchés et ses instruments de gouvernance. L'autonomie financière devient ainsi un enjeu de souveraineté africaine.

Le ministre togolais de l'Économie et des Finances, Essowé Georges Barcola, a d'ailleurs eu raison d'appeler à une session « du courage, de la lucidité et de l'innovation ». Le courage, parce qu'il faut désormais accepter de repenser les modèles classiques de financement. La lucidité, parce que la survie même de certaines institutions africaines dépend de leur capacité à se réinventer. L'innovation enfin, parce que les défis contemporains imposent de nouvelles approches intégrant le numérique, les transitions économiques et les mécanismes modernes de gouvernance.

L'un des aspects les plus pertinents des réformes envisagées réside dans l'implication du secteur privé. Depuis des années, les entreprises, banques, cabinets juridiques et investisseurs bénéficient directement de la sécurité juridique offerte par l'OHADA. Il apparaît donc cohérent qu'ils puissent contribuer, à travers certains mécanismes encadrés, à la consolidation de cette architecture juridique dont ils tirent profit. Une telle approche renforcerait d'ailleurs l'appropriation du système OHADA par les acteurs économiques eux-mêmes.

Autre élément majeur : la transition vers un système de Budget-Programme prévue à partir de 2028. Cette réforme témoigne d'une volonté d'améliorer la performance institutionnelle, la transparence et l'efficacité dans l'utilisation des ressources. Là encore, l'enjeu dépasse la simple technique budgétaire. Il s'agit d'inscrire l'OHADA dans une logique moderne de gestion publique, orientée vers les résultats et la redevabilité.

La numérisation du RCCM ouvre également des perspectives importantes. En modernisant les procédures commerciales et en digitalisant certains services, l'organisation peut non seulement améliorer l'environnement des affaires, mais aussi générer de nouvelles ressources propres. Le numérique devient ainsi à la fois un outil de modernisation et un levier financier.

Cette session de Lomé restera probablement comme un moment charnière dans l'histoire de l'OHADA. Car au fond, la question posée dépasse largement les finances. Elle interroge la capacité des institutions africaines à construire leur indépendance, à mutualiser leurs ressources et à porter durablement les ambitions économiques du continent.

M.T

Le Togo en chiffres

DEMOGRAPHIE

	Pays	Afrique de l'Ouest	Afrique subsaharienne
Population (NU, 2023)	9,3 M	446 M	1,2 Md
Taux de croissance démographique (NU, 2023)	2,3%	2,3%	2,6%
Population en 2050 (estimations NU, 2023)	15,6 M	735 M	2,1 Mds
Taux de fertilité (NU, 2023)*	4,2	4,4	4,3
Mortalité infantile des enfants de moins de 1 an (NU, 2023)**	41	60	48
Taux de natalité chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (2023, NU)**	77,1	91,2	94,4
Part de la population âgée de moins de 15 ans (NU, 2023)	39,9%	41,5%	41%
Espérance de vie à la naissance (NU, 2023)	52,7 ans	58,3 ans	62,1 ans
Part de la pop. urbaine (NU, 2023)	44,5%	49,5%	43,1%

* Nombre d'enfants par femme. ** Nombre de décès pour 1000 enfants. *** Nombre de naissances pour 1000 femmes. • Source : tresor.economie.gouv.fr

Inauguration d'un Centre de traitement post-récolte

Le cacao d'excellence prend racine à Kessibo-Abrewankor

Le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC) a procédé, samedi 23 mai 2026, à l'inauguration de son Centre de traitement post-récolte du cacao d'excellence à Kessibo-Abrewankor, dans la préfecture de Wawa. Cette infrastructure stratégique, première du genre au Togo, s'inscrit dans une dynamique de valorisation qualitative du cacao togolais, avec pour ambition d'améliorer durablement les standards de production et de renforcer la compétitivité du pays sur les marchés internationaux du cacao fin et aromatisé. Le début des activités a été officiellement lancé par le ministre de l'Économie et de la Veille stratégique, Badanam Patoki, qui a salué une initiative porteuse d'importantes retombées économiques pour les producteurs et l'ensemble de la filière.

• Dieudonné Amouzovi

À travers cette initiative, le Togo entend miser sur la qualité, la traçabilité et la durabilité pour se positionner parmi les références africaines du cacao fin et aromatisé. Construit sur une superficie de 1,37 hectare, le Centre de traitement post-récolte du cacao d'excellence représente un investissement global de 160 millions de francs CFA, financé entièrement sur fonds propres du CCFCC. L'infrastructure comprend un magasin de stockage d'une capacité de 25 tonnes, un hall de fermentation, cinq tunnels de séchage, des installations sanitaires, des dortoirs, un système d'adduction d'eau potable ainsi qu'une électrification solaire. Des moyens logistiques ont également été prévus afin d'assurer la collecte des fèves dans treize villages de la préfecture de Wawa. Pour le Secrétaire général du CCFCC, Enselme Gouthon, ce projet s'inscrit dans une dynamique de transformation agricole impulsée depuis plusieurs années par les autorités togolaises. « Cette initiative trouve son origine dans la vision impulsée par le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, à travers le Plan national de développement », a-t-il expliqué, soulignant que cette orientation a permis l'élaboration du Plan de développement du café et du



• Le ministre de l'Économie et de la Veille stratégique, Badanam Patoki et le Secrétaire général du CCFCC, Enselme Gouthon

cacao (PDCC). Selon lui, le Togo ne peut rivaliser avec les grands producteurs mondiaux sur le volume. Le pays doit donc capitaliser sur son principal atout : la qualité reconnue de son cacao. « Notre seule véritable chance de nous imposer sur le marché international réside dans la qualité. Le Togo s'est toujours distingué par cette réputation », a déclaré Enselme Gouthon, rappelant les distinctions obtenues par le pays lors de compétitions internationales consacrées au cacao d'excellence. Inspiré notamment d'expériences observées au Cameroun, le centre de Kessibo-Abrewankor ambitionne de faire évoluer progressivement la production nationale vers un cacao premium à forte valeur ajoutée. L'objectif est de garantir un meilleur revenu aux producteurs tout en consolidant l'image du cacao togolais sur les mar-

chés spécialisés.

Une région productrice de cacao

Le choix de la préfecture de Wawa pour accueillir cette infrastructure n'est pas anodin. Cette région concentre l'essentiel de la production nationale de cacao. Pour les promoteurs du projet, il était indispensable d'implanter l'outil au plus près des producteurs afin de renforcer leur implication et d'améliorer leurs conditions de travail. Au-delà des infrastructures, le centre entend surtout répondre à l'un des principaux défis de la filière : la maîtrise des opérations

post-récolte. Fermentation, séchage, conservation et tri des fèves constituent des étapes décisives dans la détermination de la qualité finale du cacao destiné à l'exportation. « Même lorsqu'un produit est de bonne qualité à l'origine, un mauvais traitement post-récolte peut compromettre totalement sa valeur finale », a insisté Enselme Gouthon. Le centre innove également grâce à un système de traçabilité moderne. Chaque producteur et chaque lot de cacao seront désormais identifiés individuellement, permettant un suivi complet du produit depuis la plantation jusqu'au consommateur



final.

Des retombées économiques

Présent lors de la cérémonie inaugurale, le ministre de l'Économie et de la Veille stratégique, Badanam Patoki, a salué une initiative majeure pour l'économie nationale. « Le Centre de traitement post-récolte du cacao d'excellence constitue une grande opportunité pour davantage de contribution de la filière cacao au développement de l'économie de notre pays », a-t-il déclaré devant les producteurs, partenaires techniques et invités internationaux. Le ministre a également mis en avant les retombées économiques attendues, notamment l'amélioration des revenus des producteurs ainsi que la création d'emplois pour les jeunes et les femmes. Selon les projections, le centre devrait permettre la production d'environ 100 tonnes de cacao d'excellence dès sa première année d'exploitation. Ce volume pourrait ensuite croître

progressivement afin de répondre à la demande d'une clientèle internationale prête à payer un prix plus élevé pour un cacao premium. L'inauguration du centre a aussi été marquée par la célébration du savoir-faire togolais. Deux producteurs, Aboudou-Moumouni Maman et Koffi Ekouadji, ont reçu leurs distinctions du concours Cocoa of Excellence 2025 après avoir remporté deux médailles d'or dans la catégorie Afrique et Océan Indien. Ils ont chacun bénéficié d'une récompense financière d'un million de francs CFA offerte par Faure Essozimna Gnassingbé. La gestion du centre sera assurée par l'Union des Sociétés Coopératives des Producteurs de Café et de Cacao, USCPCC IBA « COOP-CA », basée à Badou. Un choix stratégique destiné à favoriser l'appropriation de l'infrastructure par les producteurs eux-mêmes et à garantir sa pérennité.



Le Togo en chiffres

	2023	2024
Croissance du PIB réel (FMI)	5,6 %	5,3 %
Croissance du PIB réel par habitant (FMI)	3,1 %	2,8 %
Taux d'inflation moyen annuel (FMI)	5,3 %	2,7 %
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB, FMI)	-6,7 %	-4,9 %
Dette publique (en % du PIB, FMI)	68,0 %	69,7 %
Recettes publiques (en % du PIB, FMI)	19,8 %	19,0 %
Solde courant externe (en % du PIB, FMI)	-2,9 %	-3,0 %
Réserves en mois d'importations (FMI, Regional Economic Outlook) (UEMOA)	3,2 mois	3,3 mois

PIB nominal en 2023 (FMI)

9,1 Mds USD

Population en 2023 (FMI)

9,1 M

PIB/hab en 2023 (FMI)

1 001 USD

Répartition sectorielle du PIB en 2022 (CNUCED)

■ Agriculture ■ Industrie ■ Services



Source : tresor.economie.gouv.fr

PME/PMI

African Lease Togo et la SFI unissent leurs forces pour renforcer leur financement

La Société Financière Internationale (SFI), branche du Groupe de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, et African Lease Togo (ALT) franchissent une nouvelle étape dans leur collaboration.

Les deux institutions ont annoncé, le 21 mai 2026 à Lomé, la mise en place d'une facilité financière de 30 millions d'euros destinée à soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que les petites et moyennes industries (PMI) au Togo. Cette enveloppe, estimée à près de 19,7 milliards de FCFA, vise à améliorer l'accès au financement des entreprises togolaises dans un contexte marqué par les ambitions de transformation économique du pays.



au secteur agricole, qui bénéficiera d'au moins 25 % des ressources mobilisées. L'entrepreneuriat féminin figure également parmi les priorités du dispositif, dans une logique d'inclusion financière et d'égalité d'accès aux opportunités économiques.

tées aux réalités des entreprises togolaises.

Un signal positif pour l'économie togolaise

Ce partenariat illustre, selon les responsables des deux institutions, la confiance des investisseurs internationaux dans les perspectives économiques du Togo et dans le modèle de croissance porté par African Lease Togo. Pour la SFI, l'amélioration de l'accès au financement des PME demeure un levier essentiel pour stimuler l'innovation, soutenir l'activité économique et renforcer la résilience des entreprises africaines face aux défis macroéconomiques et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement. Avec cette nouvelle ligne de financement, African Lease Togo entend consolider sa position d'acteur de référence du financement spécialisé dans la sous-région et contribuer davantage à la croissance économique nationale.

Amen. J

Soutenir la transformation économique du Togo

Pour Toussaint Sossou, Administrateur Directeur Général d'African Lease Togo, ce partenariat intervient dans un environnement marqué par une nouvelle dynamique économique portée par les ambitions de la feuille de route gouvernementale 2026-2030. L'institution ambitionne ainsi de jouer un rôle accru dans le financement des projets structurants, le soutien au secteur privé et la modernisation des infrastructures économiques. African Lease Togo prévoit également de renforcer ses capacités opérationnelles et digitales afin de proposer des solutions de financement plus rapides, flexibles et adap-

Un appui stratégique aux PME et PMI

Selon les informations communiquées, le financement se compose de deux volets égaux : 15 millions d'euros apportés directement par la SFI sur fonds propres et 15 millions d'euros mobilisés auprès d'autres partenaires financiers. Grâce à cette opération, African Lease Togo entend renforcer son offre de crédit-bail (leasing) et d'affacturage au profit des entreprises locales. L'objectif est d'accompagner davantage les investissements productifs et de faciliter l'accès aux équipements et aux financements adaptés aux besoins des entrepreneurs. Une attention particulière sera accordée

Togo

10,1 % de la population utilise déjà l'IA générative en 2026, selon Microsoft
Au Togo, environ 10,1 % de la population âgée de 15 à 64 ans a utilisé un outil d'intelligence artificielle générative au premier trimestre 2026, selon le rapport « Global AI Diffusion Q1 2026 Trends and Insights » publié par Microsoft.

Le pays d'Afrique de l'Ouest franchit ainsi le seuil des 10 % d'adoption, contre 9,3 % au second semestre 2025 et 8,7 % au premier semestre 2025. Le rapport mesure l'usage d'outils comme ChatGPT, Gemini, Claude ou Copilot à partir de données télémétriques agrégées et anonymisées, ajustées selon la pénétration d'Internet, les équipements connec-



tés et les populations nationales. Pour le Togo, cette progression intervient dans un contexte de montée des usages numériques, portée notamment par la diffusion des smartphones, l'essor de l'internet mobile et l'intérêt

croissant des jeunes pour les outils d'assistance à la rédaction, à la programmation et à la création de contenus. Ceci étant, le pays reste dans un groupe intermédiaire africain. Ainsi, avec 10,1 % d'utilisateurs, le Togo se situe au même niveau que le Bénin, le Ghana, le Nigeria, le Mali ou encore le Niger.

Avec Togo First

Economie

L'UEMOA salue les performances économiques et financières du Togo

Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé s'est entretenu ce samedi 23 mai 2026 avec le président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Abdoulaye Diop.

Cette audience intervient dans un contexte marqué par la consolidation de l'intégration africaine et la recherche de performances économiques durables dans les différentes régions. Dans cette dynamique, les échanges ont porté sur la mise en œuvre des réformes communautaires, le renforcement de la gouvernance économique et les réponses aux défis sécuritaires et institutionnels de la sous-région.

Monsieur Abdoulaye Diop a d'abord fait le point de la situation économique de l'Union et ses perspectives. Il s'est félicité des orientations du Président du Conseil, qu'il juge essentielles pour préserver cette trajectoire. « Nous avons discuté de la situation économique de notre Union. La dynamique économique est marquée par un taux de croissance moyen de plus de 6%. Les autres agrégats macroéconomiques sont également bien orientés. Ce sont des questions importantes que nous avons abordées avec Monsieur le Président du Conseil. Nous avons naturellement recueilli ses orientations pour bâtir une Union plus dynamique, plus forte et résiliente ». Monsieur Abdoulaye Diop a particulièrement fait part au Président Faure Essozimna Gnassingbé, du bilan de la onzième Revue annuelle des réformes politiques, programmes et projets communautaires tenue le 11 mai dernier à Lomé au titre de l'exercice 2025. Cette revue a permis de dégager un ensemble de voies et de moyens pour assurer une bonne transposition, une bonne exécution des réformes politiques communautaires, et accélérer l'exécution de ces politiques communautaires au niveau du Togo. Le Président de



la Commission a salué les performances économiques et financières du Togo, estimant qu'elles contribuent positivement aux performances globales de l'Union.

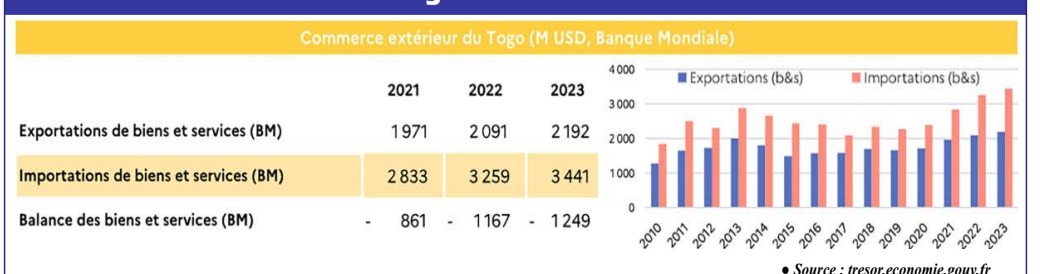
« Nous saluons les performances macroéconomiques et de gestion économique et financière du Togo, lesquelles confortent globalement ce qui se fait au niveau de l'Union. Les performances globales de l'Union reposent nécessairement sur la solidité des performances nationales. Et dans ce cadre, le Togo joue bien sa partition ». Les enjeux sécuritaires et institutionnels au sein de l'Union ont, par ailleurs, occupé une place significative dans les échanges. Dans ce contexte, le Président du Conseil a également formulé des orientations visant à une mise en œuvre efficace des programmes et stratégies en cours, dans un environnement régional marqué par des défis multiples. L'audience a offert au Président de la

Commission, l'occasion de féliciter le Président Faure Essozimna Gnassingbé pour l'organisation réussie de la troisième édition du Forum d'affaires Biashara Africa, une rencontre internationale en cohérence avec la vision stratégique de l'UEMOA. « J'ai saisi l'occasion pour saluer le dynamisme que nous avons constaté au niveau du Togo qui est devenu un centre stratégique de réflexion sur l'intégration africaine. Je salue la récente rencontre, le forum Biashara où des idées fortes ont été dégagées par le Président du Conseil. Cette rencontre est en phase avec ce que nous sommes en train de faire au niveau de la Commission de l'UEMOA, pour asseoir notre Stratégie IMPACT 2030 et mettre en œuvre la vision 2040 ». Pour rappel, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) est une institution sous-régionale créée le 10 janvier 1994, avec pour mission l'édification, en Afrique de l'ouest, d'un espace économique harmonisé et intégré. Elle regroupe huit États à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

presidenceduconseil.tg



Le Togo en chiffres



Les compétences au service de l'emploi en Afrique subsaharienne

Un chantier urgent et prioritaire

Plus d'un jeune sur cinq en Afrique n'est ni scolarisé, ni en emploi. Les entreprises de taille moyenne et grande continuent d'indiquer qu'une main-d'œuvre insuffisamment qualifiée constitue une contrainte pour la productivité.

Seule une faible proportion d'enfants est capable de lire et de comprendre une phrase simple à l'âge de dix ans, compétence fondamentale et indicateur clé de la trajectoire de développement des compétences. Face à ces défis en matière de compétences, nous avons publié en 2019 un rapport intitulé *Le développement des compétences en Afrique subsaharienne, un exercice d'équilibre*. Nous y mettons en lumière deux arbitrages auxquels les décideurs publics sont confrontés lorsqu'ils investissent dans les compétences. Premièrement, la tension entre les compétences au service des gains de productivité à l'échelle de l'économie et celles favorisant l'inclusion des populations les plus vulnérables. Deuxièmement, les pays doivent trouver un équilibre entre les investissements dans les compétences fondamentales (à la fois cognitives et socio-émotionnelles) et les compétences techniques ou spécifiques à un emploi.

Dans ce billet, chacun de nous les trois auteurs principaux revient sur une question clé qui, selon nous, a pris encore plus d'importance que ce que nous avons envisagé il y a sept ans.

Indhira : Les partenariats mondiaux pour les compétences (Global Skills Partnerships) constituent un outil sous-utilisé pour améliorer l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP). Notre rapport comme ceux qui l'ont précédé et suivi identifie la faiblesse des liens avec les employeurs comme un défi majeur pour l'EFTP en Afrique, mais il



n'accordait pas suffisamment d'attention aux partenariats internationaux comme solution. Nous évoquons principalement la migration sous l'angle des étudiants partant étudier à l'étranger. Pourtant, des partenariats directs avec les employeurs, en particulier dans le cadre de collaborations internationales, peuvent rendre l'EFTP plus pertinent au regard du marché du travail et améliorer les perspectives d'emploi, tant dans les pays d'origine qu'à l'étranger. Ces partenariats mondiaux pour les compétences permettent aux pays d'origine et de destination d'investir conjointement dans les systèmes éducatifs, en alignant les formations sur les besoins des secteurs productifs et en facilitant la migration qualifiée. L'Afrique est particulièrement bien placée pour tirer parti de cette approche compte tenu de sa population relativement jeune dans un monde où de nombreuses économies avancées sont vieillissantes. Par exemple, l'Allemagne a lancé un projet pilote de partenariat mondial pour les compétences avec le Sénégal et le Ghana dans le secteur de la construction, aujourd'hui étendu à des domaines tels que les énergies renouvelables et les technologies de l'information, avec des parcours duals destinés à l'emploi local comme à l'emploi à l'étranger. Les partenariats internationaux pour

le développement des compétences peuvent ainsi accroître l'offre de main-d'œuvre au-delà des besoins locaux et renforcer les systèmes de formation en vue d'une compétitivité à l'échelle mondiale.

David : Disposer de meilleures données de suivi sur les diplômés de l'EFTP est plus urgent que jamais. Les jeunes sont confrontés à une multitude d'options lorsqu'ils cherchent une formation menant à l'emploi. Au Ghana, par exemple, ils peuvent choisir entre des formations dans les chaînes de valeur de la noix de cajou, l'administration de données informatiques, la soudure, la cosmétologie, l'installation électrique, et bien d'autres domaines. Ils peuvent également choisir entre des prestataires publics ou privés. Comment un jeune peut-il faire un bon choix ? Il est essentiel de veiller à ce que des informations facilement accessibles existent sur les revenus moyens associés aux différentes professions et filières d'EFTP, afin d'orienter les jeunes vers les secteurs susceptibles de favoriser leur réussite ainsi que celle de leurs économies. Certains pays de la région disposent actuellement d'études de suivi ponctuelles (par exemple au Ghana ou en Afrique du

Sud), mais rares sont ceux qui ont mis en place des systèmes nationaux permettant de produire ce type de données. Le Graduate Tracking System du Rwanda constitue un exemple intéressant. Son rapport de 2024 fournit des enseignements non seulement sur les filières ayant conduit à des niveaux d'emploi plus élevés — l'entretien routier et les essais de matériaux de construction obtenant de bons résultats — mais aussi sur le temps nécessaire aux diplômés pour accéder à un emploi. Certes, il existe des limites, mais cette initiative va dans la bonne direction. En dehors de la région, le Chili offre un modèle, avec des données couvrant à la fois les filières, les établissements et l'ensemble du continuum entre EFTP et enseignement supérieur général, permettant aux jeunes de prendre des décisions éclairées. Une meilleure information sur les rendements de l'éducation peut améliorer les choix éducatifs des jeunes et envoyer, dans le même temps, des signaux importants aux prestataires de formation sur les améliorations qu'ils doivent apporter.

Omar : Enfin, le changement technologique s'accélère à un rythme sans précédent. Il y a quelques années, notre rapport sur les compétences soulignait déjà que les perspectives de développement de la région étaient remodelées par de grandes tendances de fond notamment l'évolution rapide des technologies numériques et de l'automatisation

et insistait sur la nécessité de renforcer les capacités d'adaptation tout au long de la vie active. Nous avons structuré le « difficile équilibre des compétences » autour de trois dimensions : la préparation (readiness), c'est-à-dire les acquis fondamentaux ; les opportunités, entendues comme un accès équitable ; et les incitations, liées aux systèmes et à la gouvernance, afin de mieux préparer les individus à un monde du travail en mutation rapide. Avec le recul, si nous avons anticipé que les transformations technologiques continues perturberaient le rôle historique du secteur manufacturier dans la transformation structurelle, nous n'avions pas prévu la vitesse à laquelle les innovations numériques notamment la robotique et l'automatisation, l'intelligence artificielle et les plateformes numériques se diffuseraient à l'échelle mondiale et reconfigureraient les tâches dans l'ensemble des secteurs sur une période aussi courte. L'expérience récente de l'Asie de l'Est illustre à la fois les opportunités et les risques que cela représente pour l'Afrique. Cette accélération du changement technologique a des implications concrètes pour l'agenda des compétences en Afrique subsaharienne. Sans compétences fondamentales solides lecture, calcul, compétences socio-émotionnelles et littératie numérique les travailleurs comme les entreprises peinent à s'adapter et à utiliser de manière productive les nouveaux outils numériques. La demande en compétences numériques augmente au-delà des seuls métiers des TIC, y compris pour des compétences numériques de base et intermédiaires désormais intégrées dans de nombreux emplois du quotidien. Cela souligne la nécessité d'intégrer les compétences numériques dans les dispositifs de

reconversion (reskilling) et de montée en compétences (upskilling) de la main-d'œuvre actuelle, ainsi que de mobiliser des partenariats public-privé pour proposer un EFTP et un enseignement supérieur alignés sur la demande. Il est également indispensable de réduire la fracture d'usage notamment pour les femmes en améliorant les infrastructures numériques, la connectivité, l'accessibilité financière, la pertinence des usages et la sécurité en ligne, parallèlement à des réformes visant à créer un environnement favorable permettant aux entreprises de prospérer et de générer davantage d'emplois productifs.

Dans un contexte où la technologie accélère profondément les transformations, les jeunes qui ne disposent pas des compétences pertinentes risquent d'être exclus des opportunités futures. C'est un moment décisif pour que les décideurs publics et leurs partenaires repensent et renforcent les opportunités de développement des compétences offertes à la jeunesse en Afrique subsaharienne.

Ce billet s'inscrit dans une série commémorative marquant les 15 ans de la collection Africa Development Forum, coéditée par la Banque mondiale et l'Agence française de développement.

*Omar Arias, Deputy Chief Economist
David Evans, Director, Global Education and Child Well-Being Program, Center for Global Development
Indhira Santos, Économiste senior, pôle Travail et protection sociale, Banque mondiale*

Secteur informel dans l'espace UEMOA

La CCR-UEMOA valide une étude stratégique pour accélérer la formalisation

La Chambre Consulaire Régionale de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (CCR-UEMOA) franchit une étape importante dans la réflexion sur l'avenir du secteur informel en Afrique de l'Ouest. Réunis du 19 au 21 mai 2026 à Ouagadougou, au Burkina Faso, des représentants des États membres, des institutions communautaires et des acteurs du secteur privé ont validé le rapport provisoire d'une étude globale consacrée à l'état des lieux du secteur informel dans l'espace UEMOA.



Cette rencontre sous-régionale, organisée par la CCR-UEMOA, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan stratégique 2020-2030. À travers cette initiative, l'institution entend renforcer son rôle dans la promotion de l'entrepreneuriat communautaire et accompagner la transformation structurelle des économies de l'Union.

Une mobilisation régionale autour d'un enjeu majeur

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été présidée par Seydou Tou, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso, représentant le ministre burkinabè de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat. Plusieurs personnalités communautaires y ont également pris part, notamment des représentants de la Commission de l'UEMOA et de la CCR-UEMOA. Les travaux ont réuni près d'une soixantaine de participants issus de diverses institutions régionales et nationales, parmi lesquelles la Banque africaine de développement (BAD), la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), les ministères en charge du secteur informel des États membres, ainsi que des organisations du secteur privé communautaire. Des experts du cabinet Connaissance & Développement (C&D), chargé de conduire l'étude, étaient également présents. Cette large mobilisation témoigne de l'importance stratégique du secteur informel dans les économies ouest-africaines. Dans la plupart des pays de l'Union, l'informel représente une part considérable de l'activité écono-

mique et constitue souvent la principale source de revenus pour des millions de ménages.

Un secteur incontournable mais confronté à de nombreux défis

Au cours de l'atelier, les participants ont procédé à un examen approfondi du rapport provisoire portant sur l'état des lieux du secteur informel dans l'espace communautaire. Les discussions ont porté sur plusieurs thématiques essentielles, notamment la cartographie du secteur informel dans les États membres, les dynamiques de l'informalité, ses impacts économiques et sociaux ainsi que les mécanismes de formalisation progressive des activités économiques. Les échanges ont également permis d'identifier plusieurs défis majeurs auxquels sont confrontés les acteurs du secteur informel. Parmi eux figurent la faible productivité des unités économiques, l'accès limité au financement, l'absence de couverture sociale, la faible fiscalisation ainsi que les difficultés de structuration des acteurs. Malgré ces contraintes, les participants ont reconnu que le secteur informel demeure un véritable pilier des économies de l'Union. Il joue un rôle déterminant dans la création d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes, et contribue fortement à la résilience sociale face aux crises économiques et sécuritaires que traverse la région.

Vers une formalisation progressive et inclusive

L'un des points centraux des travaux a concerné les stratégies de formalisation du secteur informel. Les participants ont examiné

les bonnes pratiques observées dans certains pays africains et à l'international afin d'identifier des mécanismes adaptés aux réalités des États membres de l'UEMOA. Au terme des échanges, le rapport provisoire de l'étude a été validé, sous réserve de la prise en compte des amendements et recommandations formulés au cours de l'atelier. Les participants ont insisté sur la nécessité d'une forte volonté politique et d'une meilleure coordination entre les États membres, les institutions communautaires et le secteur privé afin de réussir la transition progressive vers une économie plus formalisée et compétitive. Pour plusieurs observateurs, cette démarche apparaît essentielle dans un contexte où les États de l'Union cherchent à élargir leur assiette fiscale, améliorer la protection sociale des travailleurs et renforcer la compétitivité de leurs économies.

Un enjeu stratégique pour l'intégration régionale

À travers cette étude, la CCR-UEMOA entend fournir aux décideurs publics et privés des données fiables et des orientations stratégiques pour mieux accompagner les acteurs du secteur informel. L'objectif est de favoriser une intégration progressive de ces activités dans les circuits économiques formels sans compromettre les moyens de subsistance des populations concernées. Les participants ont d'ailleurs salué l'initiative de la CCR-UEMOA, estimant qu'elle contribuera au renforcement du secteur privé communautaire et à la transformation structurelle des économies de l'Union. Pour rappel,

la CCR-UEMOA a pour mission principale d'assurer l'implication effective du secteur privé dans le processus d'intégration

économique régionale. Dans un espace où l'informel demeure dominant, la réussite des politiques de formalisation apparaît dé-

sormais comme un levier incontournable pour accélérer le développement économique et social de l'Afrique de l'Ouest.

Burkina Faso

Les exportations d'amandes de karité sont à nouveau autorisées

Le bassin ouest-africain est le foyer de l'offre mondiale de karité. Alors que plusieurs pays producteurs, y compris le Burkina Faso, ont choisi depuis 2024 de limiter ou de suspendre les exportations d'amandes afin de stimuler la transformation locale, Ouagadougou assouplit désormais sa position.

Le gouvernement burkinabè vient de lever la suspension temporaire des exportations d'amandes de karité, en vigueur depuis septembre 2024. La mesure a été annoncée le 22 mai dernier dans un communiqué conjoint des ministères en charge de l'Industrie et de l'Économie et des Finances. Cette décision intervient alors que les autorités estiment que les unités locales de transformation disposent désormais d'un niveau d'approvisionnement jugé satisfaisant pour la campagne de commercialisation 2025-2026. Il convient de noter que l'interdiction initiale visait à garantir aux industriels locaux un accès prioritaire à la matière première dans le cadre de la stratégie nationale de promotion de la transformation locale.



portation du pays avec le coton et l'anacarde.

Une rupture avec la dynamique sous-régionale

des contrats fermes ainsi que par des bordereaux de livraison dûment signés par les parties concernées. Par ailleurs, un prélèvement de 200 F CFA par kilogramme d'amandes exportées est désormais appliqué au profit du budget de l'État. L'introduction de cette redevance suggère une volonté des autorités de générer des ressources publiques supplémentaires et d'encadrer davantage les flux d'exportation de la matière première. Quoi qu'il en soit, la décision de lever la suspension illustre les arbitrages complexes auxquels est confronté le gouvernement burkinabè. D'un côté, l'exécutif cherche à soutenir l'industrialisation de la filière karité et à renforcer la transformation locale. De l'autre, il doit préserver les revenus des exportateurs, dans un contexte où les marchés internationaux offrent généralement des prix plus élevés que le marché domestique. Selon les données de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), les exportations d'amandes de karité depuis le Burkina Faso se sont élevées à 124 287 tonnes en moyenne par an entre 2020 et 2024. Sur la période considérée, les recettes d'exportation générées ont été évaluées à 29,55 milliards de francs CFA (52,4 millions \$) en moyenne par an, ce qui en fait l'un des principaux produits agricoles d'ex-

Avec un encadrement strict et une réouverture conditionnée des exportations, la politique du Burkina Faso traduit une phase d'ajustement progressif de son modèle de gouvernance de la filière karité. L'enjeu central reste la capacité à concilier industrialisation locale, compétitivité des exportations et lutte contre les flux informels. Elle rompt cependant avec la dynamique sous-régionale qui voit les pays producteurs majeurs d'Afrique de l'Ouest suspendre ou envisager d'interdire les exportations de la matière première dans le cadre d'une politique d'industrialisation depuis quelques années. Outre le Mali en octobre 2024, la Côte d'Ivoire et le Togo ont également décidé de suspendre les expéditions d'amandes de karité, respectivement en janvier et avril 2025. Alors que le Nigeria, numéro 1 mondial de l'offre, suit le mouvement depuis août 2025, le Ghana envisage l'interdiction d'ici la fin de l'année 2026. Cette stratégie repose sur le constat que la transformation des amandes en beurre ou en ingrédients destinés aux industries cosmétique et agroalimentaire permet de capter davantage de valeur ajoutée que l'exportation de la matière première brute.

Avec Agence Ecofin



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 22 mai 2026

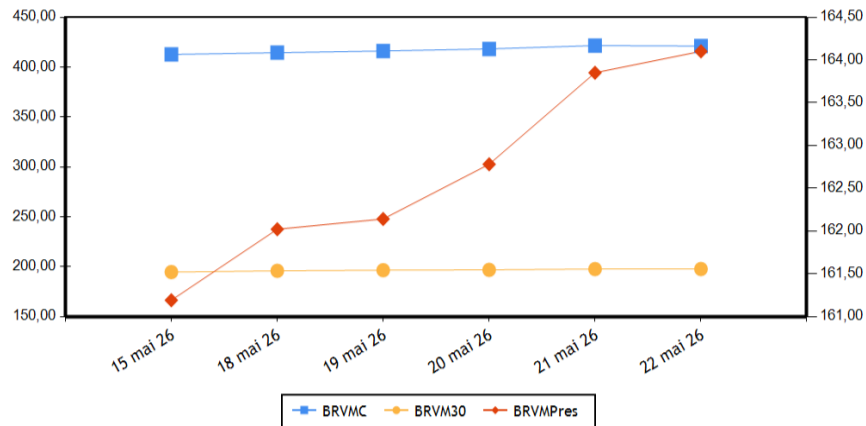
N° 96

BRVM COMPOSITE	421,02
Variation Jour	-0,13 %
Variation annuelle	21,77 %

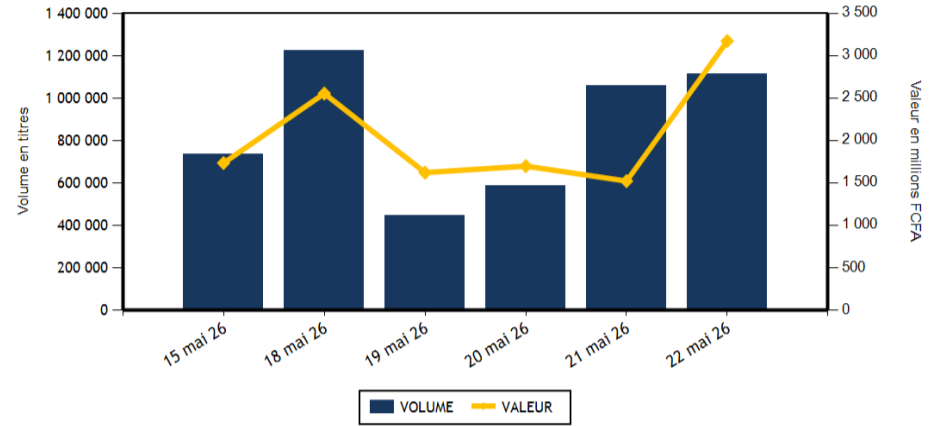
BRVM 30	197,61
Variation Jour	0,03 %
Variation annuelle	18,87 %

BRVM PRESTIGE	164,10
Variation Jour	0,15 %
Variation annuelle	13,76 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	16 229 858 846 665	-0,13 %
Volume échangé (Actions & Droits)	959 834	-9,23 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 641 345 614	8,33 %
Nombre de titres transigés	47	0,00 %
Nombre de titres en hausse	19	-34,48 %
Nombre de titres en baisse	19	72,73 %
Nombre de titres inchangés	9	28,57 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CIE CI (CIEC)	4 040	7,45 %	71,19 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	4 210	7,40 %	8,65 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	2 645	7,30 %	149,53 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	16 300	5,03 %	1,88 %
SONATEL SN (SNTS)	28 500	4,93 %	9,11 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	164,10	0,15 %	13,76 %	91 479	894 009 465	12,06
BRVM-PRINCIPAL (**)	35	297,56	-0,01 %	36,71 %	840 973	710 015 184	15,27

INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	47	165,00	1,38 %	23,93 %	932 452	1 604 024 649	13,07

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	103,74	-1,01 %	9,32 %	8 794	158 233 620	10,20
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	181,59	0,89 %	4,95 %	18 303	36 478 570	46,62
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	191,45	0,14 %	31,26 %	741 682	591 857 444	13,68
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	266,67	0,15 %	23,41 %	117 268	623 492 385	9,21
BRVM - INDUSTRIELS	6	184,86	0,54 %	39,70 %	8 972	19 601 600	15,40
BRVM - ENERGIE	4	143,02	0,08 %	28,95 %	7 812	50 167 690	16,63
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	187,32	5,04 %	76,88 %	29 621	124 193 340	17,16

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	13,07
Taux de rendement moyen du marché	6,40
Taux de rentabilité moyen du marché	7,89
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	205
Volume moyen annuel par séance	1 807 130,00
Valeur moyenne annuelle par séance	2 939 306 026,72

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	12 040 183 342 948	0,02 %
Volume échangé	153 825	26 330,41 %
Valeur transigée (FCFA)	1 529 409 000	26 729,78 %
Nombre de titres transigés	7	16,67 %
Nombre de titres en hausse	2	
Nombre de titres en baisse		
Nombre de titres inchangés	5	-16,67 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	18 000	-5,09 %	57,27 %
SICOR CI (SICC)	4 400	-4,56 %	33,33 %
SOGB CI (SOGC)	7 390	-2,76 %	-6,46 %
SAFCA CI (SAFC)	3 700	-2,37 %	11,95 %
BERNABE CI (BNBC)	1 500	-1,64 %	6,38 %

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	41,20
Ratio moyen de satisfaction	38,00
Ratio moyen de tendance	92,21
Ratio moyen de couverture	108,44
Taux de rotation moyen du marché	0,09
Prime de risque du marché	1,90
Nombre de SGI participantes	34

Confier la finance à l'intelligence artificielle

Quels sont les risques réels ?

Hallucinations, empoisonnement des données, monoculture algorithmique; les vulnérabilités de l'IA appliquée à la finance sont réelles. Surtout, il n'est pas certain que tous ces nouveaux risques soient convenablement appréhendés aussi bien par les intervenants directs du secteur que par les autorités de régulation. Comment faire pour mieux prendre en compte ces différentes failles ?

Faut-il faire confiance à l'intelligence artificielle (IA) pour gérer son épargne ? La question ne relève plus de la science-fiction. La grande majorité des acteurs des marchés financiers français utilisent déjà l'IA ou prévoient de le faire, selon l'Autorité des marchés financiers. Pourtant, les vulnérabilités de ces systèmes restent largement sous-estimées. Parmi les régulateurs et les professionnels de la finance, un constat partagé s'impose : avant de confier davantage la finance à l'IA, il faut en mesurer précisément les risques. L'enthousiasme pour l'IA est compréhensible. Les modèles de langage (LLM) peuvent analyser en quelques secondes des milliers d'articles de presse, de rapports d'analystes et de données de marché. Certains fonds d'investissement dont les équipes ont développé des compétences en IA affichent des performances supérieures à celles de leurs pairs, comme le montrent des analyses récentes. Mais ce constat doit être nuancé. Les gains observés se concentrent dans les fonds discrétionnaires, c'est-à-dire ceux où l'IA assiste un gérant expérimenté plutôt qu'elle ne le remplace. La formule gagnante semble être « l'humain avec la machine », et non « la machine au lieu de l'humain ».

Des vulnérabilités structurelles

Les failles de l'IA ne sont pas accidentelles, elles sont structurelles. Pour Wassim Bouaziz, spécialiste de la sécurité de l'IA chez Mistral AI, « les modèles de langage sont intrinsèquement instables. Une perturbation minimale dans les données d'entrée, comme l'ajout de quelques espaces dans un texte, par exemple, peut inverser complètement le résultat produit ». Le phénomène d'hallucination, par lequel un modèle génère des informations entièrement fabriquées, a déjà causé des dégâts mesurables. Plus d'un milliard de décisions



de justice ont ainsi été influencées par des contenus hallucinés produits par des LLM, selon un site spécialisé qui répertorie ces cas. Plus inquiétant encore, ces systèmes sont vulnérables à des attaques délibérées. L'injection de prompt consiste à insérer des instructions cachées dans les données que traite le modèle. Exemple marquant : un texte invisible intégré dans un CV peut influencer les recommandations de recrutement faites par ChatGPT. Transposé à la finance, le risque est évident. Un agent IA qui consulte des sites d'information ou des bases de données pourrait voir ses décisions détournées par des contenus malveillants. L'empoisonnement des données d'entraînement représente une menace plus insidieuse. Une étude de 2024 a montré qu'il était possible de contaminer 1 % des données d'entraînement d'un modèle pour un coût dérisoire en rachetant des noms de domaine expirés dont le contenu était référencé dans les corpus d'apprentissage. Dans un secteur où un biais introduit dans un modèle peut se traduire par des milliards d'euros de transactions orientées, ce type d'attaque constitue un risque systémique.

Le piège de la monoculture algorithmique

Au-delà des attaques ciblées, un risque structurel émerge de l'adoption massive des mêmes technologies. Les modèles de langage sont entraînés sur des corpus largement similaires, issus d'internet, avec les biais que cela comporte. Lorsque l'ensemble des acteurs d'un marché utilise des outils fondés sur les mêmes architectures et les mêmes données, leurs décisions tendent à converger. Cette

monoculture algorithmique peut amplifier les mouvements de marché. En effet, si tous les modèles se trompent dans la même direction au même moment, les pertes se propagent à l'échelle du système. Le précédent existe. Le flash crash de 2010, durant lequel l'indice Dow Jones a perdu 9 % en quelques minutes sous l'effet d'interactions entre algorithmes, illustre ce que produit une défaillance corrélée. Avec la généralisation de l'IA générative, dont les mécanismes internes sont beaucoup plus opaques que ceux des algorithmes de trading classiques, le risque d'un événement systémique d'un type nouveau ne peut être écarté.

Un régulateur face à un défi inédit

L'Autorité des marchés financiers (AMF) observe cette transformation avec attention. Comme le rappelle son secrétaire général Sébastien Raspiller, « l'IA est encore principalement utilisée pour des fonctions internes (recherche, conformité, analyse) et peu pour le conseil direct aux épargnants et épargnantes ». Mais la frontière se déplace. Un chiffre donne la mesure du problème de fiabilité. Interrogés sur des données financières basiques des entreprises (dette nette, résultats), les différents grands modèles d'IA n'ont produit qu'un faible pourcentage de réponses exactes. Un tel taux d'erreur serait inacceptable pour une conseillère ou un conseiller humain. La question de la responsabilité reste ouverte, car un algorithme ne peut être sanctionné. Quand un agent IA effectue un virement ou passe un ordre de Bourse sur la base d'une instruction empoisonnée, la chaîne des responsabilités devient

difficile à établir. Le règlement européen sur l'IA classe certaines applications financières parmi les systèmes « à haut risque », exigeant transparence, explicabilité et supervision humaine. Reste à savoir si ces exigences peuvent être satisfaites dans la pratique, quand les décisions se prennent en quelques millisecondes.

Explicabilité, un enjeu de confiance

Dans la gestion d'actifs, la capacité à justifier une décision d'investissement n'est pas un luxe, c'est une obligation fiduciaire. Or, les modèles de langage fonctionnent comme des boîtes noires. Ils ne peuvent pas expliquer pourquoi ils recommandent telle action plutôt que telle autre. Comme l'ont souligné plusieurs intervenants et intervenants de la conférence, les sociétés de gestion les plus avancées proposent des réponses à cela. Certaines

font par exemple tourner des modèles en parallèle pour détecter les biais. D'autres décomposent le processus de décision en dizaines de sous-tâches confiées à des agents spécialisés afin de mieux identifier la source d'éventuelles défaillances. Enfin, certaines empêchent les analystes débutants et débutants d'utiliser l'IA afin de préserver l'apprentissage par l'expérience. Ce dernier point souligne un paradoxe. L'IA transforme un métier dont elle pourrait simultanément appauvrir la transmission des compétences. Si les professionnels de demain délèguent d'emblée le processus de décision financière à une machine sans en maîtriser les fondamentaux, ils perdent la capacité critique nécessaire pour détecter ses erreurs. L'enjeu de formation est donc indissociable de la question technologique. Il ne s'agit pas seulement de former à l'IA, mais de former à penser en présence

de l'IA.

Investir dans la recherche publique

Alors jusqu'où peut-on confier la finance à l'IA ? La question posée ici n'appelle pas de réponse binaire. L'IA est déjà dans la finance, et elle y restera. Ce qui reste à déterminer, ce sont les conditions de son déploiement. Quels mécanismes de supervision, quelle transparence, quelle place pour le jugement humain ? Les travaux de recherche menés à l'Université Paris Dauphine – PSL visent précisément à fournir les éléments de preuve nécessaires pour que ce débat ne soit pas confisqué par les seules promesses commerciales.

Serge Darolles

Professeur de Finance,
Université Paris Dauphine

Fabrice Riva

Professeur de Finance,
Université Paris Dauphine

Burkina Faso

Dix événements économiques et financiers majeurs qui font rayonner les initiateurs

Depuis quelques années, le Burkina Faso s'impose comme un véritable carrefour de réflexion, d'innovation et de promotion économique. Cette dynamique est largement portée par une diversité de promoteurs (acteurs publics, organisations patronales et structures privées) qui initient et organisent des événements économiques et financiers devenus des références dans la sous-région.

De FIM Legacy, dirigé par Christophe Yaméogo, pour la Semaine de l'Épargne et de l'Investissement, à la SAMAO portée par le gouvernement, en passant par la SA2IF de Constantin Dabiré, la COGEF présidée par Idrissa Nassa, le Salon International de la Bourse Africaine de Boukary Bancé, le Salon des Banques et PME de l'UEMOA piloté par Youepene Hermann Nagalo, ou encore les structures publiques comme l'ABI, la CCI-BF et l'APEX-B, ces acteurs structurent un véritable écosystème de promotion de l'investissement, de la finance et



● **Yacouba ZABRE GOUBA**, Ministre en charge des Mines

du développement économique.

La Semaine des Activités Minières de l'Afrique de l'Ouest

Le secteur minier représente l'un des piliers de l'économie burkinabè. C'est dans cette perspec-

tive que la Semaine des Activités Minières de l'Afrique de l'Ouest (SAMAO) a été pensée comme un espace de dialogue stratégique, de partage de connaissances et de création de partenariats autour des enjeux liés à l'exploitation des ressources naturelles. L'événement, organisé par le gouvernement à travers le ministère en charge des Mines avec l'appui technique du cabinet SEMI-CA, réunit une diversité d'acteurs, à savoir les institutions publiques, les sociétés minières, les sous-traitants, les ONG, les chercheurs,

Suite à la page 09

Suite de la page 08

les investisseurs et les experts venus de toute l'Afrique. À travers des panels thématiques, des échanges techniques et des expositions, la SAMAO explore des questions cruciales telles que la responsabilité environnementale, la transparence, la gouvernance minière, l'intégration locale et la contribution du secteur à la transformation économique du pays, faisant de l'événement une vitrine stratégique sur les opportunités d'investissement dans le secteur minier burkinabè et ouest-africain. Cette initiative témoigne de l'ambition du Burkina Faso de devenir un acteur incontournable dans le secteur extractif en Afrique de l'Ouest, en favorisant une exploitation durable, équitable et au service du développement national.

La rencontre entre le gouvernement burkinabè et le secteur privé

La rencontre entre le gouvernement burkinabè et le secteur privé s'inscrit dans un cadre de dialogue public-privé mis en place depuis le début des années 2000 afin de rapprocher l'État et les acteurs économiques autour des enjeux de développement. À l'origine, ce mécanisme visait à créer un espace permanent d'échanges pour identifier les contraintes du secteur privé, améliorer le climat des affaires et proposer des réformes économiques adaptées aux réalités du terrain. Au fil du temps, cette initiative s'est institutionnalisée et est devenue un rendez-vous régulier de concertation, élargi à plusieurs secteurs et niveaux de décision. Aujourd'hui, cette rencontre est considérée comme une plateforme stratégique de gouvernance économique. Elle permet d'aborder des questions essentielles telles que la fiscalité, l'accès au financement, les infrastructures, l'énergie, la compétitivité des entreprises et les réformes structurelles. Elle repose

sur une approche participative et inclusive, intégrant les préoccupations des acteurs économiques afin de favoriser des solutions concertées. Dans sa vision globale, ce cadre de dialogue vise à faire du secteur privé un moteur central de la croissance et de la transformation économique du Burkina Faso. Il s'inscrit dans une dynamique de partenariat renforcé entre l'État et les entreprises, avec pour objectifs la stimulation de l'investissement, la création d'emplois et la valorisation du potentiel productif national.

Le Forum International « Investir au Burkina Faso »

Le Forum international « Investir au Burkina Faso », organisé par le gouvernement à travers l'Agence burkinabè des Investissements (ABI), en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) et l'Agence pour la Promotion des Exportations du Burkina (APEX-B) avec la coordination du Ministère de l'Industrie, du Com-

merce et de l'Artisanat, se veut une plateforme stratégique de promotion des opportunités économiques du pays. L'ambition de cette initiative est de connecter les projets structurants du Burkina Faso aux investisseurs nationaux et internationaux, tout en mettant en lumière les réformes engagées pour améliorer le climat des affaires. À travers des tables rondes sectorielles, des rencontres de haut niveau, des expositions et des échanges entre décideurs publics, investisseurs et institutions financières, le forum vise à mobiliser des financements, encourager les partenariats stratégiques, accélérer l'industrialisation et favoriser la création d'emplois. Les secteurs ciblés concernent notamment l'énergie, les mines, les infrastructures, l'agriculture, l'industrie, les TIC, la santé, le tourisme et le commerce. Conçu comme une vitrine économique internationale, l'événement ambitionne également de renforcer la diplomatie économique du Burkina Faso, de pro-

mouvoir le transfert de compétences et de faire du secteur privé un moteur principal de la transformation économique du pays.

Le Forum sur le Secteur Privé

Dans un contexte où le secteur privé est appelé à jouer un rôle moteur dans la croissance économique, le Forum sur le Secteur Privé constitue une plateforme de dialogue stratégique entre les pouvoirs publics, les entreprises, les partenaires techniques et financiers ainsi que les organisations humanitaires. Coorganisé par le gouvernement burkinabè, le patronat et le Groupe de la Banque mondiale, ce cadre



● **Aboubakar NACANABO, Ministre de l'Économie et des Finances**

de concertation vise à identifier les leviers de croissance, améliorer le climat des affaires et réfléchir collectivement aux solutions capables de soutenir une croissance plus inclusive, résiliente et durable au Burkina Faso, dans un contexte marqué par de nombreux défis sécuritaires, économiques et sociaux. Les échanges portent sur des thématiques structurantes telles que l'accès au financement, la fiscalité, l'environnement juridique, l'innovation, le développement des PME ou encore l'entrepreneuriat féminin et des jeunes. À travers cette rencontre, le gouvernement et ses partenaires veulent repositionner le secteur privé comme un acteur central du développement national, capable de jouer un rôle déterminant dans la transformation structurelle de l'économie, la création d'emplois, l'industrialisation et la résilience économique.

HOROSCOPE finance

Bélier Pluton, Vénus et la Lune se prêteront main forte pour améliorer votre situation financière. Si vous vous battez depuis longtemps pour conclure une affaire ou faire aboutir un projet, ce sera cette fois chose pratiquement faite, et des espèces sonantes et trébuchantes vont dégingoler dans votre escarcelle.

Taureau Mars vous protégera sur le plan matériel, en allant jusqu'à remplir votre escarcelle et vous permettre de vivre agréablement, sans soucis majeurs. Les natifs du premier décan auront le sens commercial développé et réussiront parfaitement dans leurs transactions et tractations diverses. Les artistes du signe seront inspirés tout particulièrement ; leurs oeuvres obtiendront des critiques positives.

Gémeaux L'environnement astral vous réservera quelques perturbations financières au niveau du capital, d'un héritage, d'une succession. Les solutions seront très difficiles à trouver. Heureusement, vous saurez vous maintenir dans une objectivité raisonnable. Dans l'ensemble, la journée sera plutôt propice à une vie financière satisfaisante pour peu que vous fassiez des efforts d'économie.

Cancer Avec cet environnement astral, il sera grand temps de vous occuper sérieusement de la gestion de vos finances et de prendre des mesures énergiques afin de stopper l'hémorragie actuelle. Tâchez de vous limiter strictement aux dépenses indispensables, incompressibles, et de renoncer à tout le reste. En effet, il arrive bien souvent que "c'est pour le superflu que l'on sue" (Sénèque). Vos efforts seront récompensés.

Lion Les natifs du deuxième décan éprouveront sans doute une contrainte financière. Celle-ci pourra provenir de charges anciennes qu'il sera plus difficile que précédemment d'honorer. L'heure pourrait être venue pour faire des économies sévères, et cela malgré l'euphorie de la journée.

Vierge Pour l'instant, vous n'aurez pas intérêt à effectuer d'importantes transactions financières. Soyez également très prudent si vous devez régler une affaire de succession. Mais bientôt, vous serez beaucoup mieux soutenu par les astres.

Balance Vous n'aurez pas à vous serrer la ceinture autant que dernièrement. Il faut dire que vous réussirez, peu à peu, à régler les problèmes matériels qui vous ont empoisonné la vie récemment. Vous aurez maintenant la possibilité de consolider votre situation matérielle grâce à de bons placements et à des transactions habiles.

Scorpion Mercure influencera votre secteur argent. Mercure étant la planète de l'intelligence et de la négociation, il devrait vous aider à obtenir des avantages sur le plan financier, soit en réussissant à convaincre une personne compétente de vous accorder une prime quelconque, soit en obtenant de votre banquier des prêts à de meilleures conditions.

Sagittaire La zone de votre thème natal liée à l'argent sera soumise à l'influence d'un astre assez inquiétant, la Lune. Il faudra vous méfier de cet impact, qui pourra se traduire par une stagnation de vos revenus, voire, dans certains cas, par une chute momentanée de votre niveau de vie. Un conseil, donc : évitez toute dépense inutile ; ce ne sera pas le moment de jouer les insouciant !

Capricorne Certains déplacements s'avéreront rentables aujourd'hui et vous ne pourriez vous y soustraire sans un manque à gagner. Hélas, les sorties tardives et les voyages d'affaires pourront éveiller les soupçons de votre conjoint ou partenaire et amener de vifs reproches. Pour arrondir les angles, rapportez-lui un cadeau, même de prix, et jurez-lui copieusement votre infaillible fidélité.

Verseau Si votre situation financière est préoccupante, sachez que la meilleure solution pour aujourd'hui réside dans l'ordre et la continuité des efforts, qui seront soutenus par Mercure en bel aspect. Surtout, ne bâtissez pas de châteaux en Espagne et n'espérez pas vous en sortir par la spéculation ou le jeu.

Poisson Pleins feux sur vos finances ! En écoutant les conseils avisés de spécialistes en la matière, vous parviendrez à gérer vos biens matériels de façon très judicieuse. Mais ne relâchez pas votre vigilance.

L'économiste

Premier Quotidien Économique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : Agoè Assiyéy non loin de la Poste
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de la Justice
et des Droits Humains

Communiqué

Relatif à l'organisation de la Tournée Nationale d'information et de suivi sur le Certificat de Nationalité Togolaise

Depuis le 13 décembre 2024, le Ministère de la Justice a engagé une réforme technologique majeure avec le lancement de la plateforme de dépôt en ligne des demandes du certificat de la nationalité togolaise sur le portail du service public du gouvernement (<https://auth.service-public.gouv.tg>). Cette modernisation vise à simplifier les démarches et à rapprocher le service public des citoyens.

Afin de consolider les acquis de cette réforme et d'apporter des réponses concrètes aux défis techniques ou organisationnels rencontrés par les usagers et les agents locaux, le Ministère de la Justice, en collaboration avec son partenaire technique Canadian Bank Note (CBN), organise une Tournée Nationale sous forme de Journées Portes Ouvertes délocalisées, du 04 mai au 09 juillet 2026, dans toutes les préfectures du Togo.

Lors de cette campagne la direction de la nationalité et du sceau offre d'une part la possibilité d'un traitement diligent aux citoyens qui sont dans l'urgence d'obtenir leur certificat après avoir accompli les formalités requises (Dépôt des pièces, et paiement de la quittance en ligne), et d'autre part de vérifier la situation de leur demande sur la base des quittances présentées par les requérants.

Le Ministère de la Justice tient à démentir formellement les informations erronées véhiculées par certains canaux de communication faisant état d'une prétendue « audience foraine gratuite » de la délivrance des certificats de nationalité durant cette période.

Le Ministère rappelle à la population que les frais légaux requis pour l'établissement et la délivrance du certificat de nationalité restent inchangés, soit, **quinze mille (15.000) francs CFA pour les dossiers qui requièrent un certificat d'origine et cinq mille (5.000) francs CFA pour les dossiers ayant un certificat de nationalité de référence.**

Le Ministre de la Justice et des Droits Humains invite les populations à se mobiliser massivement pour ces Journées Portes Ouvertes afin de bénéficier de l'assistance des équipes techniques, et compte sur le civisme et la vigilance de tous pour barrer la route à la désinformation.

Fait à Lomé, le 22 Mai 2026

Me Pacôme Yawovi M. Amenyo ADJOUROUVI

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits Humains

Coupe du Monde 2026

Quel impact économique réel ?

Du 11 juin au 19 juillet se tiendra la Coupe du monde de football masculin, réputée pour être l'événement sportif le plus suivi du monde.

Comme à chaque fois, beaucoup de bruit sera fait au sujet de l'impact économique de la compétition. Toutefois, celui-ci ne devrait pas être significatif dans le cas des États-Unis.

Coupe du monde 2026, quel effet sur la croissance américaine ?

Il est bien établi dans la littérature académique qu'il n'y a généralement pas de « boom économique » (c'est-à-dire accélération de la croissance et/ou de l'emploi) lié à l'organisation des grands événements sportifs, contrairement à ce qui est « vendu » dans les dossiers de candidature. Une note commandée par la FIFA et publiée en mars 2025¹ estimait que la Coupe du monde 2026 augmenterait le PIB américain de 17,2 Mds\$. Même en retenant cette hypothèse, que l'on peut soupçonner d'être très optimiste car formulée par l'organisateur, l'impact serait inférieur à 0,1 % du PIB américain. En même temps, peut-on vraiment imaginer que l'économie d'un pays où se tiennent chaque année 1230 matchs de NBA ou encore 1344 matchs de NHL² sera vraiment stimulée par une compétition durant laquelle 104 matchs seront disputés ?

Une compétition élargie mais des effets limités sur l'économie américaine

Le changement de format de la Coupe du monde aurait pu faire que cette édition ait plus d'impact économique que les précédentes. En effet, avec le passage de 32 à 48 équipes pour la Coupe du monde 2026, le nombre total de matchs passera de



64 à 104 et la compétition durera 39 jours au lieu de 29 jours pour l'édition précédente. Cela veut dire davantage de touristes internationaux, plus de fréquentation des hôtels, plus de dépenses de restauration, etc. Toutefois, cela n'est pas significatif à l'échelle de l'économie américaine. Cette expansion implique aussi des besoins plus importants en termes de stades. D'ailleurs, 16 stades seront utilisés pour cette première Coupe du monde à 48 équipes, contre 8 lors de la Coupe du monde 2022 au Qatar et 12 pour la Coupe du monde 2018 en Russie. Mais il est pour le moins commode que cette première édition à 48 équipes ait lieu principalement aux États-Unis, qui est le seul pays du monde avec une vingtaine de stades disposant d'une capacité d'au moins 80 000 spectateurs tous sports confondus. Il n'y a pas eu de travaux de grande ampleur pour la Coupe du monde 2026 et là encore, l'impact économique de la compétition aura été faible.

Un éventuel effet « feel good » sur la consommation aux États-Unis

En conclusion, pour une économie de taille petite ou moyenne, ou pour un pays qui aurait entrepris des travaux d'infrastructures importants, la récep-

tion de la Coupe du monde aurait pu avoir un petit impact macroéconomique mais cela ne sera très vraisemblablement pas le cas aux États-Unis. Il convient toutefois d'indiquer qu'une très hypothétique victoire des États-Unis (classé 16ème au classement FIFA en mai) pourrait peut-être faire monter les indices de confiance et déclencher un effet « feel good » temporaire et d'une ampleur limitée, qui pourrait stimuler la consommation des ménages.

Les victoires de la France en Coupe du monde avaient peu soutenu la consommation

Toutefois, les victoires de la France lors des Coupes du monde 1998 et 2018 n'avaient pas provoqué d'augmentation très significative des indices de confiance à l'époque.

Les retombées économiques des grands événements sportifs

On considère habituellement que les retombées économiques liées à l'organisation des grands événements sportifs sont de plusieurs ordres :

Les retombées privées directement liées à la participation à l'événement (ventes de billets, droits de retransmission, recettes de sponsoring, vente de pro-

duits dérivés liés à l'événement).

Les retombées privées indirectement liées à la participation à l'événement (recettes liées aux transports, hôtellerie, ventes de boissons et de nourriture, recettes de tourisme annexes).

Les retombées privées liées à la préparation de l'événement (emploi dans le secteur de la construction et dans les industries associées).

Les retombées privées perçues après l'événement (valeur d'usage des nouvelles installations construites pour l'événement).

Les retombées publiques (stimulus de l'économie généré par l'investissement et par l'augmentation de la consommation liée au tourisme, plus grande productivité causée par l'amélioration des infrastructures, amélioration de l'image du pays amenant davantage de commerce et d'investissement).

Coupe du monde 2026 : le match économique

Quelques points de repère économiques au sujet des pays qui participent à la Coupe du monde 2026 :

La plupart des pays du G20, c'est-à-dire des plus grandes économies du monde, ont leur équipe qualifiée pour la Coupe du monde 2026. Les 5 exceptions sont : trois grands pays asiatiques n'ayant pas de forte culture footballistique (Chine, Inde, Indonésie), un pays mis au ban des grandes compétitions sportives (Russie) et un pays... malheureux pour la troisième fois de suite (Italie). La Chine et l'Inde sont également les

deux pays les plus peuplés du monde et la Russie est le pays avec la superficie la plus importante. Ils constituent des absents de taille.

Des écarts de richesse très importants entre les pays qualifiés

Plusieurs des pays les plus riches du monde (lorsque l'on considère le PIB par habitant) sont qualifiés : Suisse, Norvège, États-Unis, Qatar. En particulier, le groupe B contient deux des pays les plus riches du monde (Suisse et Qatar). Trois pays faisant partie de la liste des Nations Unies des « pays les moins développés » participent à la Coupe du monde : Haïti, la République Démocratique du Congo et le Sénégal. S'ils ne font pas partie de cette liste, le PIB par habitant est également très faible au Ghana, en Côte d'Ivoire et en Ouzbékistan. Curaçao va devenir le plus petit en termes de population à participer à une Coupe du monde avec 156 000 habitants (avant cela, le plus petit pays était l'Islande). Lors du match Curaçao - Allemagne, le ratio de population entre les deux pays sera de 535. Si Curaçao venait à passer la phase de poules et rencontrerait les États-Unis, le ratio de population serait de 2180.

Des pays stratégiques pour le commerce mondial et l'énergie

On retrouve parmi les participants à la Coupe du monde plusieurs pays associés à des points de passage importants du commerce mondial :

Le Panama : canal de Panama.

L'Iran : détroit d'Ormuz

(qui fait beaucoup parler en ce moment...).

L'Afrique du Sud : cap de Bonne-Espérance.

La Corée du Sud : détroit de Corée.

L'Espagne et le Maroc : détroit de Gibraltar.

La Turquie : détroit du Bosphore.

L'Égypte : canal de Suez.

4 des 5 plus grands producteurs de pétrole participent à la Coupe du monde : États-Unis, Arabie saoudite, Canada et Irak. Le seul absent parmi les 5 est la Russie.

Vieillesse démographique et inflation : les autres contrastes du Mondial

Parmi les pays participants, on trouve plusieurs des pays les plus vieux du monde. Avec un âge médian de plus de 45 ans en 2024, on trouve : le Japon (49,9 ans), l'Allemagne (46,8 ans), l'Espagne (46,8 ans), le Portugal (46,4 ans), la Corée du Sud (45,5 ans). On trouve a contrario deux des pays les plus jeunes du monde avec la RDC (16,9 ans) et le Sénégal (19,2 ans). Le match RDC - Portugal opposera donc l'un des pays les plus vieux du monde à l'un des pays les plus jeunes. On trouve aussi parmi les participants plusieurs des pays du monde avec l'inflation la plus forte : Argentine (+219,9 % en 2024), Turquie (+58,5 %), Iran (+32,5 %), Égypte (+28,3 %), Haïti (+26,9 %). A contrario, l'Irak est le pays du monde qui a connu l'inflation la plus faible en 2024 (-12,3 %).

Le Togo en chiffres

4 DEVELOPPEMENT ET INEGALITES

	Pays	Afrique subsaharienne
PIB/habitant (PMI, 2023)	1 001 USD	1 680 USD
Classement IDH (PNUD, 2022)	163/193	-
Coefficient de GINI (BM, 2021)*	37,9	-
Part de la population disposant de moins de 2,15 USD par jour (BM, 2021)	26,6%	36,7% (2019)
Taux d'alphabétisation des adultes (BM, 2019)	67%	68%
Nombre moyen d'années de scolarité (NU, 2022)	5,6 ans	6 ans (2022)
Part de l'emploi vulnérable (BM, 2022)	71%	75%
Part de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (BM, 2020)	39%	53%
APD nette par habitant (BM, 2022)	49 USD	49 USD
Taux d'inclusion financière (BM, 2021)**	49,6%	55,1%

* Le coefficient de Gini est un indicateur permettant de rendre compte du niveau d'inégalité de revenus au sein de la population. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 100 (égalité extrême).

** Pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus titulaire d'un compte dans une institution financière ou auprès d'un fournisseur de services d'argent mobile.

4 SANTE ET SECURITE ALIMENTAIRE

	Pays	Afrique
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (OMS, 2014-2022)	0,08	0,26
Cas estimés de paludisme pour 1 000 habitants à risques (OMS, 2022)	231	223
Prévalence de la sous-alimentation dans la population totale (FAO, 2021-2023)	12,8%	19,9% (2022)

4 INFRASTRUCTURES

Taux d'accès à l'électricité (BM, 2022)	57,2%	51,4%
Taux d'accès à l'eau potable (BM, 2022)	71%	65%
Taux d'accès aux services d'assainissement de base (BM, 2022)	19%	35%
Classement Africa infrastructure development index (SAFD, AIDI 2022)	43/54	-
dont Transport index	28/54	-
Taux d'abonnement à la téléphonie mobile (BM, 2022)	74%	69%
Part de la population utilisatrice d'Internet (BM, 2022)	36%	37% (2023)
Indice de performance logistique (BM, 2023)*	2,5	2,5

* L'indice de la Banque mondiale évalue le niveau de services qui soutient le mouvement physique des marchandises à l'intérieur et à l'extérieur des frontières. Il varie entre 1 (performance faible) et 5 (performance élevée).

Classements d'indicateurs de gouvernance

Transparence internationale 2023	126/180
Mo Ibrahim 2023	22/54
Reporters sans frontières 2024	113/180



Le Togo est le 1^{er} exportateur de soja bio vers l'Union Européenne (UE), avec un volume estimé à 98 747 tonnes en 2023, selon le rapport EU imports of organic agri-food products, Key developments in 2023 (Commission de l'UE).

● Source : tresor.economie.gouv.fr

Nouvelle
Recette
encore
+
PÉTILLANTE

Tu GOÛTES!
Tu es FAN!



400*
FCFA
BOUTEILLE

50cl



World
Cola

50 cl

Boisson gazeuse. Ingrédients : Eau gazeuse, Sucre, Arôme cola (Colorant caramel [E150d], Gomme arabique [E414], Aromatisants, Acide lactique [E270], Saccharose de potassium [E202], Acide phosphorique [E338], Caféine), Polyphosphate E5 [E434]. Valeurs nutritionnelles pour 100 ml: valeurs énergétiques 141 kJ / 33 kcal, Glucides 10,6 g dont sucre 10,6 g, Protéines 0 g, Lipides 0 g, Sel 0 g.



BB LOMÉ S.A.

www.bb-lome.com



CMJN

CMJN